## ALLOCUTION DU PRESIDENT CASSAM UTEEM, ENVOYE SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES ET CHEF de la MENUB

Réunion des parties prenantes au processus électoral de 2015 Hôtel Sources du Nil 9 mars 2015

Excellence, Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

Monsieur le Maire de Bujumbura,

Messieurs les Leaders des partis politiques,

Messieurs les Représentants des Organisations Religieuses,

Messieurs les Représentants de la Société civile

Mesdames, Messieurs les Représentants des Médias

Mesdames, Messieurs les Présidents des Ligues des jeunes affiliés aux partis politiques ;

Excellence Monsieur le Chef de la Délégation de l'UE,

Monsieur le Représentant de la Présidente de la Commission de l'Union Africaine au Burundi et dans la Région des Grands lacs,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et chefs des Missions Diplomatiques,

Chers Collègues du système des Nations Unies et Chefs d'Agence du système des Nations Unies.

Distingués Invités,

C'est un honneur et un réel plaisir d'être parmi vous à l'occasion de cette réunion qui regroupe diverses parties prenantes au processus électoral de 2015. Le Conseil de Sécurité des Nations Unies nous a assigné la lourde tâche d'observer le processus électoral avant, pendant et après, et en faire rapport au Secrétaire général qui, à son tour fera rapport au Conseil. Notre vœu le plus ardent est que nous réussissons cette mission et que les élections se passent dans un climat apaisé. A cette fin, nous avons besoin de la franche collaboration de tous.

La MENUB, pour sa part, reste disposée à travailler en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes et elle s'efforcera, dans l'accomplissement de sa mission, de faire preuve de professionnalisme, d'impartialité et d'intégrité, afin de contribuer à l'épanouissement et au renforcement de la démocratie au Burundi.

Monsieur le Ministre,

Mesdames, Messieurs

Les élections s'approchent à grands pas. Le souhait des Nations Unies est que celles-ci se déroulent dans les meilleures conditions possibles pour garantir leur crédibilité. Elles doivent donc être justes, libres, transparentes, inclusives et apaisées. Bien organisées, les élections contribuent à la consolidation de la paix ; contestées, elles pourraient déstabiliser le pays et créer une crise dont on ne peut aujourd'hui prévoir l'ampleur.

Je me permets de rappeler qu'à la 49<sup>e</sup> réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine tenue le 5 mars 2015 à Addis Abeba, en Ethiopie, le Conseil, dans sa décision adoptée sur les développements au Burundi : rappelle les dispositions pertinentes de la Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance et d'autres instruments pertinents de l'UA, et souligne, une fois encore, la nécessité pour tous les Etats membres d'œuvrer à leur mise en œuvre effective, en vue d'approfondir la démocratie et de renforcer la bonne

gouvernance sur le continent ; se félicite des mesures déjà prises pour la bonne conduite du processus électoral, et en appelle au Gouvernement du Burundi et à tous les autres acteurs , y compris les partis politiques et la société civile, à œuvrer ensemble, dans le respect de la légalité, y compris la Constitution du Burundi, pour la tenue réussie d'élections pacifiques, inclusives, libres, crédibles et transparentes, et dont les résultats seront acceptés par tous, afin de renforcer la démocratie et la réconciliation nationale dans leur pays.

Il nous a été rappelé en de nombreuses occasions que le Burundi a déjà acquis une riche expérience en matière d'élections et que celles-ci sont les troisièmes après l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation nationale. Nous n'en doutons point. Cependant, comme nous l'avons souligné par le passé, chaque élection est différente de la précédente. C'est pourquoi, au nom des Nations Unies que nous avons l'honneur de représenter à cette réunion, nous n'arrêterons pas d'encourager le gouvernement d'une part, et les partis politiques d'autre part, à renforcer le dialogue politique en vue d'améliorer l'environnement général de ces élections, à s'assurer que tous ceux qui sont éligibles et/ou peuvent élire se sentent vraiment impliqués dans le processus.

A cet égard, nous voudrions saluer les efforts faits en vue de l'ouverture du dialogue politique. Cette ouverture a permis à certains partis politiques, depuis quelques mois déjà, de tenir, sans obstructions, des réunions et autres activités à travers tout le pays. Peut- être faudraitil encore faire un peu plus, car, il nous est tout aussi revenu que si les réunions se tiennent, les actes d'intimidation et d'harcèlement se poursuivent. Les règles du jeu doivent être les mêmes pour tous pour la crédibilité du processus. Aussi, nous saisissons cette opportunité pour lancer un appel pressant à tous ceux qui continuent de distiller la peur par ces actes pour qu'ils y mettent fin. Ils ne servent point l'intérêt de leur parti encore moins celui de votre pays, le Burundi.

Nous saluons aussi les efforts de la CENI qui depuis le début de cette année a ouvert ses consultations à tous les acteurs politiques et a organise plusieurs réunions d'information et d'évaluation du processus d'enregistrement des électeurs auxquels ceux-ci ont participé. A n'en point douter, ces ateliers au cours desquels la question des irrégularités observées pendant le processus d'enregistrement des électeurs et la distribution des cartes nationale d'identité ont contribué à renforcer la confiance entre cette institution et les autres parties prenantes. Nous devons l'encourager la CENI à faire davantage et tout mettre en œuvre pour que la transparence prévale afin de renforcer la confiance mutuelle, surtout en cette période qui précède l'affichage des listes provisoires et la réouverture partielle du processus d'enregistrement des électeurs.

Nous devons par ailleurs nous réjouir du fait que la CENI ait pu terminer la saisie des données sur électeurs dans les délais qu'elle s'était imparti et l'encourageons de poursuivre sur cette voie.

Monsieur le Ministre,

Mesdames, Messieurs

Nous devons admettre que les efforts entrepris pour faciliter le dialogue politique doivent se poursuivre pour créer un environnement favorable à la tenue des élections libres, justes, transparentes, inclusives et apaisées. Comme dans toute œuvre humaine, tout n'est pas parfait. C'est en cela que, en plus des instruments nationaux et internationaux existant dans le domaine des élections, vous-même et les différentes parties prenantes ici présentes avez contribué à l'adoption d'autres documents pour contribuer davantage à l'amélioration de l'environnement politique. Les Burundais d'abord et les partenaires du Burundi ensuite les ont accueilli favorablement et vous êtes engagés à les mettre en œuvre pour la réussite de ces élections. A ce

propos, le Président de la République, SEM Pierre Nkurunziza a récemment proclamé que les élections de 2015 seront les meilleures que le pays n'ait jamais organisées. Je vous vous convie à méditer sur cette proclamation et à tout faire pour qu'il en soit ainsi.

Et pour qu'il en soit ainsi, nous encourageons toutes les parties prenantes, chacune en ce qui la concerne, à respecter les lois en vigueur, à assurer un processus participatif donc inclusif, à encourager la liberté d'expression et de réunion, bien sur, dans le strict respect de la loi, à éviter tout acte qui pourrait exacerber les tensions politiques et à veiller à préserver la paix et la stabilité du Burundi.

Les Nations Unies sont soucieuses de cet objectif ultime. C'est pourquoi nous voudrions vous suggérer la signature d'une Charte de non-violence avant, pendant et après les élections.

Monsieur le Ministre.

Mesdames, Messieurs

D'aucuns peuvent se poser la question de savoir le bien fondé ou la plus value d'une telle Charte qui viendrait s'ajouter à la Charte de l'Unité Nationale, à la Feuille de Route, au Code de Bonne Conduite pour les élections de 2015, au Code électoral, à la Constitution et très certainement beaucoup d'autres instruments adoptés antérieurement. Lors de différentes conversations que j'ai eues avec des interlocuteurs variés, il nous a souvent été dit que dans l'histoire des élections au Burundi, c'est la période post élection qui est souvent la plus critique car c'est durant celle-ci que la violence éclate. Aussi, ma réponse à la question soulevée tantôt est la suivante : la Charte vient pour renforcer les documents déjà existant. Elle vise à contribuer à atteindre les objectifs que nous lui assignons si tant est que vous, les parties prenantes, avez la volonté de mettre en œuvre les engagements que vous prenez.

Personne n'a le monopole de la violence et la responsabilité de la violence ne peut incomber qu'à un seul camp. Ensemble, vous devriez prendre l'engagement de la combattre.

Permettez-moi de vous lire, à ce stade de vous lire un extrait d'une lettre écrite par une jeune burundaise étudiante d'une université européenne suite à la référence faite par son professeur au conflit de 1993 au Burundi qui fit plus de 300.000 victimes.

Pendant qu'il disait ça, écrit-elle, pendant quelques secondes mon cœur s'est arrêté de battre, j'ai senti les larmes (me) monter aux yeux... Je me suis rappelée de mes camarades de classe orphelins de guerre avec qui j'ai grandi, des milliers d'enfants grandis littéralement dans la rue à cause d'un stupide conflit entre frères. Je me suis rappelée des pères qui n'ont même pas eu le temps de pleurer leurs fils et de toutes ces mères qui n'ont pas pu enterrer le fruit de leurs entrailles. En 1993, ceux de ma génération étaient trop petits pour voir ces horreurs mais on nous a raconté des cadavres qui flottaient dans les rivières, des maisons et magasins brûlés, des routes, des usines et écoles détruites, des familles dévastées pour toujours... Le futur de tout un peuple parti en fumée!... Vous vous demandez surement pourquoi j'ai voulu vous partager cette histoire, c'est simplement parce que je ne veux pas que mes enfants (et les vôtres) dans 20 ans, sur un banc universitaire apprennent que le Burundi, une fois le pays du lait et du miel, le coeur de l'Afrique, le pays des mille et une collines, est devenu le pays du sang. J'aimerais qu'ils apprennent que leur pays a connu une vilaine période dans son histoire (comme ça arrive dans tous les pays) mais qu'il a su se relever avec dignité et s'est remis debout plus fort que jamais! C'est mon rêve, et celui de beaucoup d'entre nous. Ensemble on peut le réaliser! commençant peut-être par les élections de cette année...

Et elle termine sa lettre par la citation suivante de Martin Luther King, un des apôtres de la non-violence : « Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots. »

Cette lettre sur laquelle je suis tombé tout à fait par hasard me réconforte dans mon projet d'appel aux jeunes en particulier, d'adhérer à la charte de non-violence que je leur propose.

Monsieur le Ministre,

Mesdames, Messieurs

Les jeunes pour qui cette Charte était initialement destinée devraient refuser de se laisser manipuler et instrumentaliser, réaffirmer leur volonté d'abandonner tout discours violent et s'abstenir de toute conduite violente pouvant entrainer le pays dans une situation de crise et de chaos. Ils doivent se prononcer en faveur du respect des libertés des autres : liberté d'expression, liberté d'association et liberté de réunion. La tolérance devrait être le maître mot dans leurs rapports avec les autres.

Les médias dont le rôle est si important dans la retransmission des messages devraient s'impliquer aussi dans ce processus d'apaisement en combattant toute forme de violence, notamment en s'abstenant de véhiculer des propos et des messages pouvant exacerber les tensions. Nous les encourageons à faire preuve, aujourd'hui plus que par le passé, de professionnalisme et à respecter la déontologie journalistique en cette période cruciale pour la vie de la nation.

Les forces de l'ordre ont la lourde responsabilité de sécuriser l'environnement électoral. Elles doivent rester républicaines. Nous devons les sensibiliser sur la responsabilité qui est la leur et les encourager à rester impartiaux dans la mise en œuvre de leur mandat et penser uniquement à servir la nation toute entière.

Monsieur le Ministre,

Mesdames, messieurs

Nous l'avons dit plus haut, personne n'a le monopole de la violence. Nous devons tous travailler pour la faire disparaître de nos actes surtout en cette période où les esprits tendent à s'échauffer facilement. Engageons vous à réussir ce pari d'organiser des élections qui devront mettre le Burundi en orbite, pour qu'il serve d'exemple dans la région et dans le reste de notre continent.

Des élections réussies ouvriront des perspectives nouvelles pour le Burundi. Travaillons tous à cette fin.

Je vous remercie.